

**PUBLICATIONS DANS LA**  
**REVUE HISTORIQUE NEUCHATELOISE**

MUSEE NEUCHATELOIS

**Directives aux auteurs**

Les travaux sont envoyés à la rédactrice, à l'adresse suivante: Natacha Aubert, ch. des Bolets 3, 2013 Colombier.

Le comité de rédaction reste libre de publier ou non les articles qui lui sont remis.

Les travaux retenus paraissent en fonction du calibrage des numéros et de leur thématique.

Les travaux publiés ne devront en principe pas excéder 15 pages, notes comprises, à raison d'environ 2'800 signes par page. Les notes se limiteront dans la mesure du possible aux indications indispensables. Elles figurent en bas de page. Le nom de l'auteur et son adresse (institutionnelle ou privée) sont mentionnés à la fin de l'article.

Les auteurs ont droit gratuitement à 20 exemplaires de tirés à part, brochés, ou, à choix, à 5 exemplaires du numéro complet auquel ils ont contribué. Les tirés à part sont imprimés sous une couverture mentionnant seulement le titre de la *Revue*, l'année et le numéro. Les auteurs précisent leur choix au moment de la livraison du manuscrit.

Les auteurs peuvent obtenir, à leurs frais, un nombre de tirés à part supplémentaires au prix coûtant.

Les auteurs sont priés de livrer une disquette avec leur texte dactylographié, si celui-ci a été traité au moyen de l'informatique, en se conformant si possible aux indications ci-dessous.

Les auteurs s'efforcent de fournir une ou plusieurs illustrations en rapport avec leur sujet, soit en joignant à leur manuscrit le(s) cliché(s) nécessaire(s), soit en fournissant les indications utiles sur leurs propositions iconographiques et l'institution qui possède ces sources.

**Le calibrage des textes s'établit comme suit:**

- une page imprimée en Garamond corps 11/12 pts correspond à environ 41 lignes dactylographiées à 69 signes par ligne en moyenne, soit 2'800 signes environ;
- Les citations sont imprimées en caractère plus petit et une ligne de note comprend 100 signes imprimés environ;
- Pour obtenir un calibrage correct, il faut ajouter les blancs se trouvant sous le titre, sur et sous les intertitres de l'article;
- Les illustrations doivent être ajoutées, en valeur/lignes ou en pages.

**Traitement informatique**

Les disquettes doivent porter une étiquette mentionnant le contenu et le logiciel utilisé, format MAC ou PC; une sortie imprimante doit donc être fournie.

Les textes traités par informatiques devront être dactylographiés à la suite, sans justification à droite, sans mise en page. Les espaces insécables ne sont pas indispensables. Dans la mesure du possible, ne pas utiliser les guillemets ouverts et fermés, mais les guillemets droits.

La police et le corps du caractère n'ont pas grande importance, sinon pour le calibrage avant publication. Il serait peut-être bon de préciser que les textes doivent être fournis en Times, corps 10 pt. Sur une largeur de 160 mm, ce qui permettrait d'évaluer rapidement le volume.

Notes: afin de faciliter la reprise des textes, l'imprimerie souhaite que les notes soient saisies dans un fichier à part, ou en fin de publication. Le mode automatique que certains logiciels offrent ne devrait donc pas être utilisé. Les appels de note dans la publication pourraient être indiqués de la manière suivante: ... en France" 7). Les notes peuvent être composées avec le même balisage, c'est-à-dire: 7) R. DARNTON, "le marché littéraire...", p. 70.

Citations: les passages supprimés dans une citation seront signalés ainsi: (...). A l'intérieur d'une citation, les ajouts seront mentionnés entre crochets.

### **Les références bibliographies seront données de la manière suivante:**

#### 1. Présentation d'une monographie

Prénom et nom (en petites capitales) de l'auteur, titre de l'ouvrage souligné (en italique), lieu d'édition, éventuellement nom de l'éditeur, date de publication.

Exemple: Frédéric de CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*, Neuchâtel, 1840.

#### 2. Présentation d'un article tiré d'une revue

Prénom et nom (en petites capitales) de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique souligné (en italique), date de la publication, emplacement de l'article dans le fascicule (pages).

Exemple: Willy HABICHT, «Les industries de Serrières travers les âges», *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1922, pp. 5-149.

#### 3. Présentation d'une étude tirée d'un recueil

Prénom et nom (en petites capitales) de l'auteur, titre de l'étude entre guillemets, dans, Auteurs (en petites capitales), titre de l'ouvrage souligné (en italique), lieu d'édition, année de publication, emplacement de l'étude dans l'ouvrage.

Exemple: Robert DARNTON, «Le marché littéraire français vu de Neuchâtel (1769-1789)», dans *Aspects du livre neuchâtelois*, Neuchâtel, 1986, pp. 59-75.

Quand une étude a déjà été citée, on renoncera à la mention *op. cit.*, et l'on répétera la référence abrégée de la manière la plus claire.

Exemple: R. DARNTON, «Le marché littéraire...», p. 70.

Quand la même étude est citée dans des notes consécutives, on admettra la mention *ibid.*